

221C3352
FR0004175099-FS0963

2 décembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TRONIC'S MICROSYSTEMS S.A.

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 2 décembre 2021, le concert composé des sociétés TDK Electronics AG¹ et Thales AVS France² a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 décembre 2021, les seuils de 95% du capital et des droits de vote de la société TRONIC'S MICROSYSTEMS S.A. et détenir 8 815 014 actions TRONIC'S MICROSYSTEMS S.A. représentant 12 281 499 droits de vote, soit 97,44% du capital et 96,96% des droits de vote de cette société³, selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
TDK Electronics AG	7 901 306	87,34	10 635 955	83,97
Thales AVS France	913 708	10,10	1 645 544	12,99
Total concert	8 815 014	97,44	12 281 499	96,96

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société TRONIC'S MICROSYSTEMS S.A.⁴.

¹ Société de droit allemand (sise Rosenheimerstr 141 e, 81671 Munich, Allemagne), anciennement dénommée Epcos AG, contrôlée par la société TDK Corporation.

² Société par actions simplifiée (sise 75-77 avenue Marcel Dassault, 33700 Mérignac), anciennement dénommée Thales Avionics, contrôlée par la société Thales.

³ Sur la base d'un capital composé de 9 046 492 actions représentant 12 666 663 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Cf. notamment prospectus approuvé par l'AMF le 4 novembre 2021 sous le n° 21-472 et communiqué de la société TRONIC'S MICROSYSTEMS S.A. du 30 novembre 2021.